

IMPORTANT

AFIN D'EVITER QUE TOUTE PERSONNE NE RESIDANT PAS AU SEIN DE LA COPROPRIETE NE S'INTRODUISE DANS LES PARTIES COMMUNES NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR ATTENDRE LA FERMETURE DE LA PORTE DES GARAGES ET DE NE PAS OUVRIR AUX INCONNUS QUI SONNENT A L'INTERPHONE AVEC DE FAUX PRETEXTES.

LORSQU'UNE ENTREPRISE DOIT INTERVENIR NOUS LUI DEMANDONS DE PRENDRE CONTACT AVEC UN MEMBRE DU CONSEIL SYNDICAL OU AVEC LA PERSONNE CHEZ QUI ELLE DOIT INTERVENIR, DONC SI VOUS N'ETES PAS INFORMES NOUS VOUS REMERCIONS DE NE PAS OUVRIR.

EN CETTE PERIODE ESTIVALE LES CAMBRIOLAGES S'ACCROISSENT ET SEULE LA VIGILANCE DE TOUS POURRA REDUIRE LES RISQUES DE VOLS, DE DEGRADATIONS ET D'AGRESSIONS.

COMPTANT SUR VOTRE DILIGENCE.

LE CONSEIL SYNDICAL ET LE SYNDIC.